

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel/ 5517 700 Fax: 5511299

Website: www.africa-union.org

SC13667

CONFÉRENCE DE L'UNION
Vingt-quatrième session ordinaire
30 - 31 janvier 2015
Addis-Abeba (Éthiopie)

Assembly/AU/19 (XXIV) Add.10
Original : français

INITIATIVE AFRICAINE POUR L'EDUCATION A LA PAIX
ET AU DEVELOPPEMENT PAR LE DIALOGUE
INTERRELIGIEUX ET INTERCULTUREL
(Point proposé par la République du Bénin)

**L'INITIATIVE AFRICAINE POUR L'EDUCATION A LA
PAIX PAR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET INTERCULTUREL
(Point proposé par la République du Bénin)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Le monde contemporain connaît une montée de l'extrémisme religieux fort préoccupante et l'Afrique n'échappe pas au phénomène. La situation actuelle en Afrique de l'Ouest, extrêmement sensible, porte les marques de l'extrémisme religieux et du terrorisme.

2. Si à l'exception du Nigéria, et des pays du Sahel, les autres Etats de la sous-région sont peu confrontés à des menaces terroristes immédiates et directes, il n'en demeure pas moins que tous les pays ouest-africains présentent un certain nombre de caractéristiques qui pourraient les rendre de plus en plus vulnérables à la menace terroriste qui est transnationale.

3. La situation géographique du Bénin, sa proximité avec un pays voisin touché par ce fléau, ajoutée à la porosité des frontières et à la relative faiblesse des capacités du pays en termes d'anticipation, de renseignements et de riposte, pourraient en faire une zone de vulnérabilité.

4. L'une des préoccupations qui hantent ce pays est le péril aujourd'hui vécu par la République Centrafricaine dont les ressortissants peuvent légalement et librement circuler et vivre au Bénin, où certains leaders politiques centrafricains ont trouvé résidence.

5. L'extrémisme religieux prospère généralement sur un terreau socioéconomique et culturel caractérisé par la mauvaise gouvernance, les injustices sociales, les marginalisations, les discriminations ethnique, sociale, économique, etc. et sur la base duquel la religion est instrumentalisée pour servir d'arme à des revendications et causes plus politiques. C'est la situation que vit la République Fédérale du Nigéria avec le groupe Islamiste « Boko Haram » dont le chef, Abubakar Shekau, a enlevé mi-avril 2014, 250 lycéennes dans le nord-est du pays.

6. Aussi, les récents développements qui ont conduit, pour un temps, à la partition du Mali, sont-à dénoncer, même s'il est heureux de noter que le pays tente de retrouver le chemin de la cohésion et de l'unité nationales depuis les élections de juillet 2013. La crise sécuritaire et institutionnelle qui a secoué ce pays dès 2012, était également liée aux actions de groupuscules, composés majoritairement d'étrangers. L'objectif qu'ils poursuivaient était de saper les fondements de l'unité malienne en remettant en cause le caractère laïc de l'Etat, contre la volonté de la majorité des Maliens, en propageant dans ce pays un islam radical, fondé sur des interprétations sectaires et abusives du Saint Coran.

7. De façon générale, que ce soit en Occident ou en Afrique, la place et le rôle des religions dans l'espace public ne sont pas simples. Aussi, le rapport de nos

sociétés modernes avec les religions, qu'elles soient endogènes ou du LIVRE, d'une part, et entre leurs adeptes, d'autre part, est souvent complexe.

8. Des préjugés, ressentiments, incompréhensions pullulent de part et d'autre. Pourtant, à y voir de près, au-delà des à priori, des passerelles et des points de convergence existent entre les religions. On ne les découvre qu'en ouvrant des espaces de dialogue, en permettant aux différents responsables et adeptes, dans le respect de leur identité propre, de se parler pour mieux se connaître, confronter leurs opinions, dissiper les malentendus et faciliter la compréhension mutuelle et le nécessaire vivre ensemble au sein des communautés.

9. C'est le sens et la portée du dialogue interreligieux, encouragé depuis plusieurs siècles déjà, par des générations de responsables politiques et religieux de tous les continents. **L'objectif du dialogue interreligieux est d'établir des rapports de confiance entre adeptes de religions diverses en vue de se connaître et de s'enrichir mutuellement des différences respectives pour mieux découvrir ce qui est commun et le mettre à la disposition de la société.**

10. Au-delà de la riposte immédiate et légitime qu'appelle la lutte contre les excès religieux qui est de nature sécuritaire, il est urgent de prendre des initiatives d'une autre nature, visant plutôt une paix durable dont seule la systématisation d'un dialogue interreligieux sincère et méthodique a les ressources.

11. Compte tenu de la résurgence de l'extrémisme religieux en Afrique, l'Initiative africaine pour l'éducation à la paix par le dialogue interreligieux, notamment islamo-chrétien, s'inscrit dans cette perspective.

12. Cette initiative prend appui sur l'espérance que porte la rencontre symbolique du dimanche 8 juin 2014 à Rome, du Président de l'Autorité Palestinienne Mahmoud Abbas et du Président israélien Shimon PÉRES, qui ont accepté l'invitation du Pape François, pour prier ensemble avec le Saint Père pour la Paix.

II. OBJECTIFS

2.1 Objectif général :

13. De façon générale, l'Initiative africaine d'éducation à la paix par le dialogue interreligieux vise à contribuer à la promotion d'une paix durable en Afrique, en faisant du dialogue interreligieux une priorité, avec le Bénin comme point d'appui.

14. Il s'agira d'établir des rapports de confiance entre adeptes de religions diverses en vue de "meilleures connaissances et enrichissements conséquents" des différences respectives pour des actions concertées et ainsi mieux construire ensemble, une société de développement et de paix.

15. Cette Initiative s'inspire du préambule de l'Acte Constitutif de l'UNESCO qui indique que : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », et s'inscrit également dans la continuité de la tenue à Cotonou, de deux événements majeurs. Il s'agit de l'organisation du 03 au 05 mars 2014, sous la Présidence du Cardinal Jean-

Louis TAURAN, Président du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, du Colloque international sur le dialogue interreligieux et de la tenue, les 20 et 21 août 2007, sous l'égide de l'UNESCO, du Colloque international sur le dialogue entre les religions endogènes, le Christianisme et l'Islam au service de la Paix en Afrique.

2.2 Objectifs spécifiques :

16. L'initiative du dialogue interreligieux vise à promouvoir des expériences de vie entre chrétiens, musulmans et adeptes des autres religions. De façon plus spécifique, il s'agira de :

- ✓ promouvoir et accomplir entre adeptes des confessions religieuses, des œuvres communes ;
- ✓ sensibiliser les jeunes du Continent, région par région, sur les enjeux et défis du vivre ensemble par le dialogue interculturel et interreligieux ;
- ✓ promouvoir une culture opérationnelle et consensuelle de la laïcité ;
- ✓ faire un plaidoyer en vue du renforcement du volet dialogue interculturel et interreligieux dans les opérations de paix conduites par les Nations Unies et d'autres institutions internationales ou régionales.

III. STRATEGIE

17. La stratégie à utiliser pour atteindre ces objectifs consistera à :

- a. promouvoir des initiatives communes entre chrétiens, musulmans et membres d'autres obédiences religieuses, sur la base des valeurs partagées ;
- b. tenir des séances périodiques de sensibilisation des leaders des confessions religieuses pour promouvoir les valeurs communes ;
- c. organiser des plaidoyers à l'intention des cibles identifiées en vue du renforcement ou de l'intégration du volet dialogue interculturel et interreligieux dans les Opérations de Paix conduites sous mandat international (ONU, OTAN, UE, UA, CEDEAO, etc...)

IV. ACTEURS A IMPLIQUER

- ✓ les leaders des diverses confessions religieuses : prêtres, pasteurs, imams, prédicateurs responsables de cultes traditionnels ;
- ✓ les autorités politico-administratives locales, nationales voire sous régionales et régionales ;
- ✓ les leaders d'opinion, acteurs et organisations de la société civile ;
- ✓ les jeunes et des femmes engagés dans l'action sociale militante ;

- ✓ les fidèles pratiquants et les autres croyants ;
- ✓ les laïcs ouverts à l'inter culturalité, etc.

V. ACTIVITES A MENER

5.1 Lancement de l'Initiative

18. Une Conférence Internationale de haut niveau sera organisée à Cotonou, du 26 au 29 mai 2015, pour lancer l'Initiative et dégager les principaux axes du projet sur le plan africain.

5.2 Ancrage institutionnel et lancement du Projet sur le plan national

19. Le projet relatif à l'« Initiative Africaine pour l'Education à la Paix par le Dialogue Interreligieux et interculturel » fait du Bénin le siège de l'éclosion et de la promotion d'une initiative africaine, porteuse d'espérance nouvelle face aux mouvements de l'intransigeance d'apparence religieuse qui se propagent dans le monde. De ce fait, le Gouvernement du Bénin y adhère entièrement et prend une part active dans sa mise en œuvre, en mettant en place un comité qui se chargera de superviser les activités suivantes :

- ✓ mise en place des structures d'exécution de l'initiative ;
- ✓ planification des actions/activités, conception des scénarii et thématiques ;
- ✓ démarrage des activités du Projet ;
- ✓ organisation d'une série de conférences publiques ;
- ✓ création/mise en place des cadres de concertation ou creusets de réflexion ;
- ✓ activités d'Information-Education-Communication (IEC).

VI. ACTIVITES AU PLAN NATIONAL

20. Les activités à mener au plan national se résument comme suit :

- ✓ tenir des conférences publiques dans les langues nationales et internationales, dans les régions à forte concentration de diverses religions et où la cohabitation religieuse pourrait poser problème ;
- ✓ mettre en place des cadres de concertation périodiques entre les leaders des religions où serait promu le dialogue interreligieux. A ce niveau, il conviendrait d'identifier les valeurs communes aux différentes religions et d'inciter à la culture du dialogue chaque fois que des problèmes se posent ;

- ✓ créer des creusets de réflexion entre les acteurs des différentes religions pour échanger sur les idéaux communs et les valeurs universellement partagées des droits de l'homme ;
- ✓ animer des séances de sensibilisation sur les antennes des radios et télévisions nationales, notamment les radios confessionnelles ;
- ✓ éditer une publication et des fiches d'information consacrées au dialogue interreligieux.

VII. ACTIVITES AU PLAN REGIONAL ET INTERNATIONAL

21. Des initiatives porteuses de dialogue interreligieux existent et ne cessent de prospérer partout ailleurs. Il s'agira de les revisiter, de les inscrire dans cette dynamique pour les adapter au contexte et aux réalités du continent africain. Ce volet consistera essentiellement en :

- ✓ l'organisation de voyages d'étude dans les pays ayant une expérience enrichissante en matière de dialogue interreligieux ;
- ✓ la création de cadres de concertation pour promouvoir le dialogue interreligieux en Afrique ;
- ✓ l'organisation chaque année d'une rencontre internationale sur des thématiques précises liées au dialogue interreligieux ;
- ✓ la participation à des rencontres internationales sur le dialogue interreligieux ;
- ✓ la création d'un site web (anglais, français, arabe et si possible haoussa, yoruba, swahili, etc.) dans le cadre de la promotion du dialogue interreligieux ;
- ✓ la conduite des actions au niveau du Département des opérations de paix des Nations Unies et auprès d'autres instances internationales appropriées.

VIII. DUREE ET IMPACT DE L'INITIATIVE

22. Dans une première étape, l'initiative s'étendra sur une durée de trois (3) ans aux fins d'amorcer et de contribuer à consolider le vivre-ensemble, la cohésion sociale et une paix durable en Afrique, gages uniques de la croissance et du développement intégral des citoyens.

IX. PARTICIPATIONS ATTENDUES

23. Chaque partenaire est sollicité pour soutenir l'ancrage institutionnel de l'Initiative et participer, dans la mesure du possible, à ces activités selon ses préférences. L'organisation des échanges d'expériences - voyages d'études,

conférences publiques, promotion d'actions communes significatives - constitueront le socle des engagements à retenir. Seront toujours prioritaires et privilégiées, toutes démarches et opérations ayant un effet multiplicateur d'efficacité éprouvée.

X. BUDGET DE L'INITIATIVE

24. Un appel à contributions est organisé dans le cadre du financement de l'Initiative. Un budget annuel sera établi sur la base des subventions reçues. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Coordonnateur du Système des Nations Unies au Bénin et partenaire du Projet, assurera la gestion des ressources et présentera les comptes rendus financiers.

25. Il est prévu un budget de 392 600 dollars américains pour la Conférence de lancement de l'Initiative, y compris la prise en charge des invités internationaux.

2015

African initiative for education for peace
and development through
muslim-christian and inter-religious
dialogue (Item proposed by The
Republic of Benin)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/900>

Downloaded from African Union Common Repository